L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
BUREAUX, 23 RUE DE CHARTRES
NOUVELLE-ORLÉANS,
JEUDI MATIN 9 FÉVRIER.

FEUILLETON.

MARCOF LE MALOUIN

PAR

ERNEST CAPENDU.

DEUXIÈME PARTIE.

ABBAYE DE PLOGASTEL.

X.

LES CALABRES!

(Suite)

Au moment où il atteignait le sommet, Marcof lui apparut face à face.

Le bandit n'eut le temps ni de se servir de sa carabine ni même de pousser un cri d'alarme.

Marcof, l'étreignant à la gorge, l'avait renversé sous lui.

Puis, tandis que d'une main de fer il étranglait son ennemi, de l'autre il attirait à lui une des cordes et la passait autour du cou du brigand avec une dextérité digne d'un muet du sérail.

Alors se relevant d'un bond, il appuya son pied sur la poitrine du Calabrais, et tira sur l'extrémité de la corde.

Il sentit le corps qu'il foulait frémir dans une suprême convulsion.

La face du bandit, déjà empourprée, devint violette et bleuâtre; les yeux parurent prêts à jaillir hors de la tête, la bouche s'ouvrit démesurément; enfin le corps demeura immobile.

Marcof le repoussa du pied pour qu'il ne gênât pas ses opérations à venir, et reprit sa place dans la crevasse.

Eh bien! ce qu'il avait fait pour le premier, il l'accomplit pour les quatre suivants; de sorte qu'une demi-heure après, il avait cinq cadavres autour de lui.

Alors il s'approcha du chêne, passa successivement les cordes autour d'une branche, les y attacha solidement, et lança les corps dans le vide.

Les cinq bandits se balançaient dans l'air, au-dessus de l'endroit même où avait coutume de se coucher Marcof.

Le marin ouvrit une veine à l'un des pendus, trempa dans le sang noir qui en coula lentement l'extrémité d'un roseau, et prenant la feuille de papier blanc qu'il avait apportée, il traça dessus en lettres énormes:

AVIS AUX LACHES!

Puis il se lava les mains dans l'eau pure de la source, reprit ses armes et s'éloigna tranquillement.

Cinq minutes après, il faisait son entrée au milieu du cercle des brigands qui, à son aspect, reculèrent muets de surprise et d'épouvante.

Ces hommes, convaincus de la mort du marin, crurent à une apparition surnaturelle.

Quant à Marcof, il ne se préoccupa pas le moins du monde de l'impression qu'il produisait, et marcha droit à Cavaccioli.

Arrivé en face du chef, il tira un pistolet de sa ceinture.

— Je t'engage, lui dit-il, à ordonner à tes hommes de ne pas faire un geste; car si j'entendais seulement soulever une carabine, je te jure, foi de chrétien, que je te brûlerais la cervelle avant qu'une balle m'eût atteint.

Puis, se retournant à demi sans cesser d'appuyer le canon de son pistolet sur la poitrine de Cavaccioli:

— Vous autres, continua-t-il en s'adressant aux bandits, vous pouvez, si bon vous semble, aller voir ce que sont devenus ceux qui devaient m'assassiner; mais si vous tenez à la vie de votre capitaine, je vous engage à vous retirer, car j'ai à lui parler seul à seul.

Les brigands, interdits et dominés par l'accent impératif de celui qui leur parlait, se reculèrent à distance respectueuse.

Marcof et Cavaccioli demeurèrent seuls.

— Tu veux me tuer? demanda le chef en pâlissant.

— Ma foi, non, répondit Marcof; à moins que tu ne m'y contraignes.

— Que veux-tu de moi alors?

— Je veux te faire mes adieux.

— Tu pars donc?

— Cette nuit même, ainsi que je l'avais annoncé ce matin.

— Cela ne se peut pas, fit Cavaccioli en frappant du pied.

— Et pourquoi donc?

— Parce que tu tomberas entre les mains des troupes royales.

— Cela me regarde.

— Et puis....

— Et puis quoi?

— Tu sais nos secrets.

— Je ne les révélerai pas.

— Tu connais nos points de refuge dans la montagne.

— Je ne suis pas un traître; je les oublierai en vous quittant.

— Enfin, pourquoi agir comme tu le fais?

— Parce qu'il me plaît d'agir ainsi.

— Qu'as-tu fait de ceux qui t'attendaient?

— Pour me tuer? interrompit Marcof.

Cavaccioli ne répondit pas.

— Je les ai pendus, continua le marin.

— Pendus tous les cinq!

— Tous les cinq!

— A toi seul!

— A moi seul.

Cavaccioli regarda fixement son interlocuteur et baissa la tête.

Il semblait méditer un projet.

XI.

L'AVENTURIER.

— Ecoute, dit le chef. Jamais je ne me suis trouvé en face d'un homme aussi brave que toi.

— Parbleu, répondit Marcof, tu n'as vu jusqu'ici que des figures italiennes, et moi je suis Français, et qui plus est, Breton!

— Si tu veux demeurer avec nous, j'oublierai tout, et je te prends pour chef après moi.

— Inutile de tant causer, je suis pressé.

— Adieu, alors.

— Un instant.

— Que désires-tu?

— Que tu tiennes tes promesses.

— Tu veux un guide?

— Piétro m'en servira; c'est convenu.

— Et ensuite?

— Un sauf-conduit pour tes amis.

— Mais.... fit le chef en hésitant.

— Allons, dépêche! dit Marcof en lui saisissant le bras.

Cavaccioli s'apprêta à obéir.

— Surtout, continua Marcof, pas de signes cabalistiques, pas de mots à double sens! Que je lise et que je comprenne clairement ce que tu écris! Tu entends?

— C'est bien, répondit le bandit en lui tendant le papier; voici le sauf-conduit que tu m'as demandé. A trente lieues d'ici environ tu trouveras la bande de Diégo: sur ma recommandation il te fournira les moyens d'aller où bon te semblera.

— Maintenant tu vas ordonner à tous tes hommes de rester ici; tu vas y laisser tes armes et tu m'accompagneras jusqu'à la route. Songe bien que je ne te quitte pas, et que lors même que je recevrais une balle par derrière j'aurais encore assez de force pour te poignarder avant de mourir.

Cavaccioli se sentait sous une main de fer; il fit de point en point ce que lui ordonnait Marcof.

Piétro prit les devants, et tous trois quittèrent l'endroit où séjournait la bande.

Arrivés à une distance convenable, Marcof lâcha Cavaccioli.

— Tu es libre, maintenant, lui dit-il. Retourne à tes hommes et garde-toi de la potence.

Cavaccioli poussa un soupir de satisfaction et s'éloigna vivement.

Le chef des bandits ne se crut en sûreté que lorsqu'il eut rejoint ses compagnons. Quant à Marcof et à Piétro ils continuèrent leur route en s'enfonçant dans la partie méridionale de la péninsule italienne.

Marcof voulait gagner Reggio.

Il savait ce petit port assez commerçant, et il espérait y trouver le moyen de passer d'abord en Sicile puis de là en Espagne et en France.

Marcof avait la maladie du pays.

Il lui tardait de revoir les côtes brumeuses de la vieille et poétique Bretagne.

Tout en cheminant il parlait à Piétro de Brest, de Lorient, de Roscoff.

Le Calabrais l'écoutait; mais il ne comprenait pas qu'on pût aimer ainsi un pays qui n'était pas chaudement éclairé par ce soleil italien si cher à ceux qui sont nés sous ses rayons ardents.

Bref, tout en causant, les voyageurs avançaient sans faire aucune mauvaise rencontre, se dirigeant vers l'endroit où se trouvait la bande de ce Diégo, pour lequel Cavaccioli avait donné un sauf-conduit à Marcof.

Il leur fallait trois jours pour franchir la distance.

Vers la fin du troisième, Piétro se sépara de son compagnon.

Marcof se trouvait alors dans un petit bois touffu sous les arbres duquel il passa la nuit.

A la pointe du jour il se remit en marche.

N'ayant rien à redouter des carabiniers royaux qui ne s'aventuraient pas aussi loin, Marcof quitta la montagne et suivit une sorte de mauvais chemin décoré du titre de route.

Il marchait depuis une heure environ lorsqu'un bruit de fouets et de pas de chevaux retentit derrière lui.

Etonné qu'une voiture se hasardât dans un tel pays, Marcof se retourna et attendit.

Au bout de quelques minutes il vit passer une chaise de poste armoriée traînée par quatre chevaux, et dans laquelle il distingua deux jeunes gens et une femme. La femme lui parut toute jeune et fort jolie.

Puis Marcof continua sa route.

Mais Piétro s'était probablement trompé dans ses calculs, ou Marcof s'était fourvoyé dans les sentiers, car la nuit vint sans qu'il découvrît ni le vestige d'un gîte quelconque ni l'ombre d'un être humain quel qu'il fût.

— Bah! se dit-il avec insouciance, j'ai encore quelques provisions, je vais souper et je coucherai à la belle étoile. Demain Dieu m'aidera. Pour le moment, il s'agit de découvrir une source, car je me sens la gorge aride et brûlante comme une véritable fournaise de l'enfer.

Marcof fit quelques pas dans l'intérieur des terres et rencontra promptement ce qu'il cherchait.

L'endroit dans lequel il pénétra était un délicieux réduit de verdure tout entouré de rosiers sauvages, et abrité par des orangers et des chênes séculaires.

Au milieu, sur un tapis de gazon dont la couleur eût défié la pureté de l'émeraude, coulait une eau fraîche et limpide semblant sur des cailloux polis, murmurant harmonieusement ces airs divins composés par la nature.

Marcof, charmé et séduit, se laissa aller sur l'herbe tendre, étala devant lui ses provisions frugales, et se disposa à faire un véritable repas de sybarite, grâce à la beauté de la salle à manger.

Mais au moment où il portait les premières bouchées à ses lèvres, une vive fusillade retentit à une courte distance.

Marcof bondit comme un lion au moment d'[illegible]. Il écouta en se courbant sur le sol. La fusillade continuait, et il lui semblait entendre des cris de détresse parvenir à lui.

[illegible]

Oubliant son dîner et sa fatigue, Marcof visita les amorces de ses pistolets, suspendit sa hache à son poignet droit, à l'aide d'une dragonne d'acier, et se dirigea rapidement vers l'endroit d'où venait le bruit.

La nuit était descendue jetant son manteau parsemé d'étoiles sur la voûte céleste.

Marcof marchait au hasard.

Deux fois il fut obligé de faire un long détour pour tourner un précipice, qui s'ouvrait tout à coup sous ses pieds en gueule large et béante.

La fusillade avait cessé; mais plus il avançait et plus les cris devenaient distincts.

Puis à ces cris se mêlaient d'autres cris qui se joignaient d'autres [illegible] tout différent.

C'étaient des éclats de voix, des rires, des chansons.

Marcof hâta sa course.

Bientôt il aperçut la lumière de plusieurs torches de résine qui éclairaient un carrefour.

Il avança avec précaution.

Enfin il arriva, sans avoir éveillé un moment l'attention des gens qu'il voulait surprendre, jusqu'à un épais massif de [illegible] d'où il pouvait aisément voir ce qui se passait dans le carrefour.

Il écarta doucement les branches et avança la tête. Un horrible spectacle s'offrit à ses regards.

Quinze à vingt hommes, qu'à leur costume et à leur physionomie il était facile de reconnaître pour de redoutables brigands, étaient les uns accroupis par terre, les autres debout appuyés sur leurs carabines.

Ceux qui étaient à terre jouaient aux dés, et se passaient successivement le cornet.

Ceux qui étaient debout, attendant probablement leur tour de prendre part à la partie, les regardaient.

Presque tous buvaient dans d'énormes outres qui passaient de mains en mains, et auxquelles chaque bandit donnait une longue et chaleureuse accolade.

Près de la moitié de la bande était plongée dans l'ivresse.

A quelques pas d'eux gisaient deux cadavres baignés dans leur sang, et transpercés tous deux par la lame d'un poignard.

Ces cadavres étaient ceux de deux hommes jeunes et richement vêtus.

L'un tenait encore dans sa main crispée un tronçon d'épée.

Un peu plus loin, une jeune femme demi-nue était attachée au tronc d'un arbre. Enfin, au fond du carrefour, on distinguait une voiture encore attelée.

A continuer.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 9 février 1871.

Le marché monétaire a été calme et facile. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est toujours de 10 à 12 par an les billets de premier ordre accompagnés de bonnes garanties collatérales et les billets de commerce, de premier ordre, sans garanties collatérales; de 9 à 11 par an le papier hypothécaire No 1 et de 12 à 14 le No 2.

L'or a ouvert à 111 3/8 à 111 5/8 contre 111 3/4 à New-York et fermé à 111 1/2 à 111 5/8 contre 111 3/4 à New-York. Il a touché 111 1/4. On a vendu $3,000 à 111 1/4, $2,000, $3,000 et $15,000 à 111 3/8, $3,000 et $5,000 à 111 1/2, $1,000, $3,000 et $5,000 à 111 5/8, $10,000 au même taux, $16,500 à 111 3/8 à 111 3/4, $1,500 à 111 3/4.—Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes d'argent.

Dans le change étranger, les ventes ont encore été assez fortes. Les opérations de Sterling comprennent 162,000 livres, dont 3,000 clear à 120 3/4, 3,000 connaissement à 120 7/8, 8,000 connaissement No 1 et clear à 120 3/4 à 121, 64,000 (5,000 clear No 1, 9,000 et 10,000 connaissement No 1 et 38,000 connaissement No 1 et clear) à 121, 1,300 clear No 1 et 3,000 de premier ordre à 121 1/4, 5,000 de banque à 121 5/8, 9,000 connaissement et clear à 10[illegible] 3/8 ou or et 5,000 de banque à 109. Le Sterling est coté à 120 3/4 à 121 1/8 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear et—à 121 3/4 le change de banque.

Le change américain est resté ferme. Les banques ont continué de tirer sur New-York, à 1/4 d'escompte. Les transactions sont: $10,000, $10,000, $10,000, $10,000, $10,000 et $15,000 de banquiers, à vue, sur New-York, $20,000 et $25,000 de banques à 5/16 d'escompte. $12,000, $20,000, $25,000 et $40,000, en change de commerce, à 3/8.

50 actions de la Compagnie des hangars à sucre se sont vendues, de bonne heure, à $29 50.

$6000 de nouveaux bonds sept pour cent de la ville ont changé de mains à 69 3/4, $6000 (revendues) à 69 7/8 et $2000 à 70.

$500 et $1100 de nouveaux mandats de l'Etat se sont vendues à 74, et nous avons entendu parler d'une vente qui s'est faite à 73 1/4. Quelques sommes moins fortes ont moins rapporté.

Les courtiers ont acheté les nouveaux mandats de la police métropolitaine à 97 1/2 et en ont demandé 98 à 98 1/2.

Dans les billets de la ville, il s'est vendu quelques sommes insignifiantes aux courtiers, qui achètent à 24 à 25 et demandent 23 à 24 d'escompte.

PLUS TARD.—On a vendu, ce soir, au Board des Courtiers, $2,200 en or à 111 1/2 et 50 actions de la Compagnie des Hangars à Sucre à $29 1/4.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi, 8 février 1871.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 10,300 balles, prises à des prix irréguliers, plus faciles et qui ont montré, à la clôture, une baisse partielle de ⅛ et, conséquemment nous cotons aujourd'hui: low ordinary 10⅝ à 11⅛ c, ordinary 11⅝ à 12⅛, good ordinary 13⅜ à 13⅝, low middling 13⅞ à 14⅛, middling 14⅜ à 14⅝c, strict middling 15—à 15⅛.

Le marché a été faible aux prix antérieurs, à l'ouverture, mais après l'arrivée de télégrammes annonçant une baisse de 1/16 d à Liverpool, et en outre, en face de fortes recettes, les facteurs ont dû subséquemment, faire plus librement face à la demande et ce, spécialement vers la clôture, quand—à cause de rumeurs de télégrammes privés d'une nature encore plus défavorable que celle des dépêches publiques—des prix même plus faibles et qui avaient d'abord été repoussés ont été acceptés. Des ventes occasionnelles ont été faites à moins que nos bas chiffres; ces transactions doivent être cependant regardées comme exceptionnelles.

Les recettes, proprement dites, depuis hier soir ont embrassé 12370 balles contre 6529 l'an dernier, faisant un total depuis vendredi soir de 48124 balles contre 36519 dans le même laps de temps la semaine dernière et 34281 l'an dernier, et depuis le 31 août 8/6121 balles contre 672875 l'année dernière.

Les exportations d'aujourd'hui ont eu lieu pour Hambourg.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept 1870, bal....		20696
Arriv. dep. le dern. état....	12370	
Arrivé précédemm........	845546	857916
		878612
Expédié aujourd'hui........	1993	
précédemment....	627873	629866
Stock en mains et à bord..		248746

FRET—La demande, tant pour les ports étrangers que pour le cabotage est active et les taux en sont stables et fermes. Il n'y a actuellement que peu de navires disponibles.

Transport par vapeurs—coton pour Liv. 3/4 d, pour New York, et Philadelphie ¾c, sucre pour N York et pour Philadelphie $8, melasse pour New York $3 50, bœuf en tierçons pour do —.

Sur voiliers—Coton pour Liverpool 5/8 d pour les ports allemands 11/16d, pour Gênes 1⅝ c, sucre pour N York et Philadelphie $7, melasse $3, gâteaux de graines de coton pour Liverpool 32 s 6d à 35 s le tonneau.

SUCRE—Arrivé ce matin 400 boucauts. La demande est bonne et les approvisionnements se vendent comme suit: Inférieur 5⅛ à 6¼c, commun 6⅝ à 7 c, bon commun 7⅛ à 8, fair 8⅛ à 8⅝c, good fair 9 à 9¼ c, fully fair 9½ à 9¾ c, prime 10 à 10⅛c, strictement prime 10⅛ à 10⅝ c, choix 20⅝ à 11 c, strictement choisi 11⅛ c, seconds 9 à 10⅛ c, jaune clarifié 11⅛ à 12⅛c. blanc 12⅛ à 13⅛ c la livre.

MÉLASSE—Reçu aujourd'hui 750 barils. La demande est bonne quant à la qualité supérieure, mais les qualités médiocres sont négligées, et tous les envois qui nous parviennent se vendent à 15 à 35 cts pour l'inférieure, 30 à 40 pour la commune 45 à 51 c pour la belle, 52 à 56 la prime et 57 à 58 pour le strictement prime, 59 à 60 pour la choisie.

FARINE—Les approvisionnemens de farines sont faibles, ce qui fait que la demande de l'article est restreinte. La superfine est cotée à $6 25, la double extra $6 75, la triple extra $7, et la bonne triple extra $7 25 le baril.

Il s'est vendu aujourd'hui 4500 barils de l'article dont 3800 barils, devant arriver, à des conditions privées, 50 de farine pour ce qu'elle vaut à $6 50 de superfine, sur les lieux à $6 25, 100 de superfine à $6 50, 100 de simple extra à $6, 40 200, 300 et 100 de double extra à $6 75, 100, 50 et 100 de triple extra à $7 12½, 25 do à $7 15, 50, 50, 56 et 75 de bon triple extra à $7 25, 200 do à $7 37½, 100 do à $7 62½, 250, 25 et 148 d'extra de choix à $7 75, 300 do à $8 60, 35 d'extra pour famille et 600 d'extra de choix à des conditions privées, 100 demi barils d'extra de choix à $4 le baril.

MAÏS—Approvisionnement rond et bonne demande. Marché ferme. Vente de 9000 sacs, dont 600 de mélangé, en robe à 66 c, 400 de mélangé à 67, 400 de mélangé, 100 et 800 de blanc et 2800 de blanc et jaune à 68c, 400 et 1500 de blanc à 69 c, 150 et 300 de blanc de choix et 1000 de jaune de choix à 70 c le boisseau. 900 de mélangé à 63 cts.

AVOINE—Le stock d'avoine est faible et la demande bonne. Vente aujourd'hui de 3000 sacs dont 1500 sacs de la rivière Ohio à 61 c, 200, 500 et 800 de Galena à 63 cts le boisseau.

SON—Le stock de son de choix est faible et l'article est ferme; Particle en sacs [illegible] à $1 35 les 100 livres, les autres sont tenus à $1 35 à $1 39.

FOIN—Calme. 400 balles de prime St Louis vendues à $24, 100 de prime de l'Ohio River à $24 et 100 do à $25 et 100 do à $26 le tonneau.

PORC—Est tenu à des prix plus élevés. Les détenteurs demandent actuellement $23,50 le baril. Vente de 170 barils de mess [illegible]

VIANDE SALÉE EN SEC—Un lot de 20,000 livres de l'article s'est vendu, devant arriver, à 10 c pour les côtés [illegible] [illegible]

[illegible]

CAFÉ—Le stock en premières mains [illegible]

Théâtres, Concerts, Bals, &c.

THEATRE DE L'OPERA.

Jeudi, 9 Février 1871.

FAUST,

Grand opéra en 5 actes et [illegible]

[illegible]

Académie de Musique.

[illegible]

TROUPE ROYALE JAPONAISE

[illegible]

Choristes, Dames de Ballet et Figurantes.

DEMANDE IMMÉDIATE pour la Troupe d'Opéra [illegible] à l'Académie de Musique.

Un Grand Concert Matinée,

—AU PROFIT DE—
L'EGLISE DE STE-ROSE DE LIMA,
Sera donné à cette Eglise,
Le Dimanche, 26 Février,
A 1 heure et demie de l'après-midi.

SOUS la direction de Mr. H. [illegible] [illegible]

Prix du Billet........................Une Piastre.

[illegible]

MUSEE CRESCENT CITY,

Aux Nos 40 et 42 de la Rue St-Charles.

On y voit un grand nombre
—de—
MERVEILLES VIVANTES,
Des Animaux, des Tableaux rares, et
100,000 curiosités,
—de toutes les parties du monde—
Un seul prix d'entrée.
Le Musée est ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 9 heures du soir.

AMPHITHEATRE ESPAGNOL.

Batailles de Coq.

Coin Dumaine et Roman.

Batailles à l'épreuve tous les dimanches, commençant à 10 heures du matin.

Batailles de coqs tous les lundis et samedis, commençant à 7 1/2 heures du soir.

Le char de la rue Dumaine part toutes les cinq minutes de la station de Clay, rue du Canal, et s'arrête en face de l'amphithéâtre.

Un grand Bal paré, à caractère et masqué,

[illegible]

Le MARDI-GRAS, 21 Février 1871.

—DIRECTEURS—

D. RAYMOND,	A. DANAFORD,
JEAN BATRIX,	WM. FABER,
E. MASSON,	CH. FABER,
G. E. SOLDAN,	JEAN CRAYON,
S. FOUCHEAT,	AUG. RAVAIN,
	L. LABAT.

On pourra se procurer des billets d'invitation pour dames, [illegible]

Premier grand bal Militaire,

PARÉ ET MASQUÉ.

Du Cinquième Régiment de la Milice Volontaire de la Louisiane,

—A—

ODD FELLOWS HALL,

MERCREDI SOIR, 15 FÉVRIER 1871.

—DIRECTEURS—

[illegible]

Comité de réception:

[illegible]

Commissaires:

[illegible]

Comité d'arrangements:

[illegible]

Le comité d'invitations se réunira deux fois par semaine. Les demandes d'invitations pour les Dames doivent être adressées à l'un des Directeurs.

Billet d'entrée pour les Messieurs..........$2 00.

MARDI GRAS.

Grand Bal Paré et Masqué

—DE LA—

Société choisie des Jeunes Gens.

SALLE DES ODD FELLOWS.

Mardi, 21 Février 1871.

—DIRECTEURS—

Thomas Taquins,	John G. Guerin,
J. P. Benachi,	Aristide L. Tissot,
J. B. Landry,	Paul Lecompte,
A. Boudousquie,	Geo. Adolphe Mailleur,
Louis Kutts,	W. M. Evans,
M. Bannister,	E. R. Hagan,
D. W. C. Peck,	C. Weisshaar, Jr.,
J. Stratford Williams,	William E. Fitzgerald.

Prix de la Souscription..........cinq piastres.

Les Messieurs qui désirent souscrire à ce Bal sont invités à s'adresser au bureau du secrétaire, [illegible]

Bals Masques

—A—

L'HOTEL ST-LOUIS.

UNE série de six grands bals parés et masqués sera donnée, dans la vaste salle de l'Hôtel St-Louis, comme suit:
Le SAMEDI, 28 janvier,
Le SAMEDI, 11 février,
Le MARDI-GRAS, 21 février,
A LA ST-JOSEPH, 19 mars.

Ces bals auront la suite des grands bals donnés, chaque année, au Théâtre de l'Opéra, où l'ordre et le decorum les a rendus si justement populaires.

[illegible]

Costumes, Dominos,

Etc., Etc.,

Pour Bals et Soirées.

Mme GROUX,

93....CONTI....93.

Costumière de l'Opéra,

a TOUJOURS en magasin un grand assortiment de Costumes, Masques et Dominos, confectionnés avec les plus riches étoffes et les plus grande goût.

PRIX MODÉRÉS.

Premier magasin en venant par la rue Dauphine.

G. W. DUNBAR & SON,

10, 12 et 14....RUE ST-LOUIS....10, 12 et 14

NOUVELLE-ORLÉANS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

de toute espèce de

LIQUEURS FRANÇAISES,

ANISETTE, CURAÇAO, MARASCHINO,

FIGUES DE LA LOUISIANE,

FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS.

JULIUS LOEFFLER,

[illegible]

136.........RUE DE CHARTRES.........136

(entre les rues St-Louis et Toulouse.)

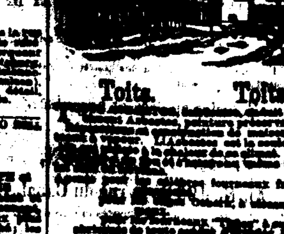

Toits. Toits.

[illegible]

DENTISTES.

PRÉSERVEZ VOS DENTS.
J. A. GARABAVENT, D. D. S.
CHIRURGIEN DENTISTE,
130, Canal entre St Charles et Carondelet.

INFORME le public, qu'il continue exercer sa profession dans toutes ses branches, à des prix réduits, [illegible]

DENTISTE — CONSULTATIONS.

J. S. KNAPP, chirurgien dentiste, au No 14 de la rue Baronne, près Canal, [illegible]

$20 Seulement $20.

LE Dr. CH. MERMILLOD [illegible]

LE DR. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, [illegible]

INSTITUTIONS.

ACADEMIE JEFFERSON,

DIRIGÉE PAR

G. J. LORD.

CETTE Institution a été transférée de la rue Conti No 128 à son ancien local, rue Bourbon No 63, entre les rues Bienville et Chartres.

L'emplacement à cet endroit est très étendu et parfaitement adapté à une Académie, ayant des classes et des dortoirs bien aérés, etc., et une grande cour pour les récréations et les exercices gymnastiques. Des changements et des réparations importantes ont été faits à l'établissement qui est maintenant prêt à recevoir des pensionnaires et des externes.

Institution de Demoiselles,

Au No 73 de la rue des Remparts,
Entre les rues Bienville et Conti,
(PENSIONNAT ET EXTERNAT.)
—Dirigée par—

Mme EMMA MATHEY,

Ex-professeur à l'Ecole Supérieure et à l'Ecole Normale de la Nlle-Orléans.

Institution de Jeunes Demoiselles

sous la direction de

Mme FORTIER,

Ancienne Institutrice DAQUIN.

393........CHEMIN DU BAYOU........393

Près Claiborne.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. LAVILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE MME DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Les classes seront reprises le 1er septembre.

Université de l'Etat de la Louisiane,

(Autrefois Séminaire de l'Etat de la Louisiane,)

BATON ROUGE, LOUISIANE,

FONDÉE ET SOUTENUE PAR L'ETAT

Neuvième Session.

MAINTENANT en progrès, fermera le dernier mercredi de juin 1871. [illegible]

[illegible]

Pour plus d'information, s'adresser à
D. F. BOYD, Surintendant,
Baton Rouge, La.

[illegible]

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

16..........RUE ROYALE..........16

A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos.

Prix très réduits.

SUCRE ET MELASSE.

Willoz & Rostand,

Raffinerie Star de Sucre - Nos. 24 et 26 de la rue Fulton.

Sucre de la Louisiane—Golden Syrups, Mélasse raffinée—Mélasse de la Louisiane, recuite.—Marques supérieures toujours en magasin. Nos. 24 et 26 de la rue Fulton—Nos. 23 et 25 de la rue Front.

FONDERIE DE LEEDS

(ETABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à Sucre, des Chaudières, [illegible]

MIRAMON,

99 & 101....Rue de Chartres....99 & 101

MARCHAND DE MEUBLES,

EBENISTE ET TAPISSIER. Achat, échange et réparation de Meubles Draperies et Housses pour meubles en tous genres. Fabrique les Sommiers à $30 et $35.

On fait les déménagements.

On prend des meubles en emmagasinage.

C. F. HOLLE & CO.,

Négociants Commissionnaires

ET EXPÉDITEURS,

—ET—

Marchands de Produits de l'Ouest, Vins et Liqueurs.

Agents pour la vente du célèbre

Lager Beer de Cincinnati.

RESTAURANT COSMOPOLITE

RUE ROYALE, No 11 [illegible]

[illegible]

Arrivée de Charbon.

[illegible]

Field & Bell,

[illegible]

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON.
20,000 NUMEROS SEULEMENT.

GROS LOT.........$50,000

[illegible]

CHAS. T. HOWARD, Président,
Boîte Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

Envoyez un mandat sur la Poste ou enregistrez votre lettre.

Société pour ériger un monument à ROBERT E. LEE.

AU PUBLIC.

Les soussignés ont été nommés membres du Comité Exécutif du Bureau de Direction de la Société formée à l'effet d'ériger un monument à R. E. Lee. [illegible]

[illegible]

Samuel H. Kennedy, Am. Fortier,
A. W. Bosworth, Samuel Boyd,
Wm. S. Pike, R. S. Morse,
E. B. Tyler, Wm. H. Dubarron,
Lloyd R. Coleman.

Propriétés à vendre et à louer.

Magasin à vendre.

A VENDRE à des conditions libérales, un très beau magasin de trois étages, situé dans la rue Tchoupitoulas, entre Poydras et Lafayette, [illegible] s'adresser au bureau de D. MORPHY, No 67, rue des Magasins.

Maison à Louer.

La jolie résidence en briques à trois étages, avec dépendances, [illegible] FRANÇOIS CAZENTRE, 9 bâtis Neuf, Marché Français.

A Vendre ou à Louer,

Une habitation située sur la rive gauche du fleuve, [illegible]

Maison à Louer.

La jolie RESIDENCE en briques, à trois étages, [illegible]

J. PERAT.

A l'encoignure des rues des Amours et Bourgogne.

MULLS SUISSES

En magasin et attendus,

A vendre par

J. O. LINDHAM & CO.,

Au Nord de la rue Carondelet.

ATTENTION! ATTENTION!

Graines de Coton—Graines de Coton pour Plant.

Un grand stock de toutes les principales variétés choisies avec soin par des planteurs expérimentés.

Seul agent pour la vente du COTON AMELIORE DE DICKSON.

Seul agent, en Louisiane, pour la vente du célèbre engrais connu sous le nom de "SUPERPHOSPHATE DE NOIR ANIMAL, DE WHANN."

[illegible]

WM. M. PINCKARD,
Successeur de Reed, Pinckard & Co,
Au coin des rues Commune et Tchoupitoulas,
Nouvelle-Orléans, Lne.

COSTUMES,

Masques et Dominos,

POUR BALS ET SOIRÉES

Mme ALABAU,

91....CONTI....91

Vient de recevoir, par le dernier steamer, un grand assortiment de Costumes, Masques et Dominos brodés en paillettes, confectionnés par le premier costumier de Paris. Il y en a pour tous les goûts et pour toutes les prix.

Ne vous trompez pas de magasin.

Feutre d'Irlande à Toits.

Contracteurs pour le Feutre à Toits, à l'Exposition [illegible] de Paris, en 1867.

Dates des patentes—31 octobre 1865 et 17 mai 1870.

PLUSIEURS PRIX ET MEDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS,

(Non Inflammable)

DE D. ANDERSON & SON,

Seuls fabricants et propriétaires des patentes.

FABRICANTS de feutre à toits, feutre à navire, [illegible]

[illegible]

J. O. LINDHAM & Co, agents.

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters,
(ci-devant rue de la Vieille-Levée.)

W. J. J. ARMSTRONG........Directeur.

—Fabricant de—

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, [illegible]

GUANO PELICAN.

LA COMPAGNIE PÉLICAN (The New Orleans Fertilizer Company) [illegible]

Consulat de France.

AVIS [illegible] 1871.

[illegible]

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.

[illegible] ST. LOUIS STREET [illegible]

SAISON D'AUTOMNE.

LEON GODCHAUX,

[illegible] RUE DU CANAL [illegible]

[illegible]

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS,

[illegible]

Un assortiment considérable et des mieux choisis,

[illegible]

NOTA—Nous offrons au public un vêtement [illegible]

Médicaments.

Le Meilleur Sirop du Monde

CONTRE LE RHUME

Est celui qui est à la fois efficace, agréable et bon marché.

Le SIROP PECTORAL BALSAMIQUE de [illegible]

[illegible]

E. F. DUCHESNE, Propriétaire,
[illegible]

A vendre par Wheelock, Finlay & Co., [illegible]

BAUME PECTORAL

AUX NAVETS INDIENS

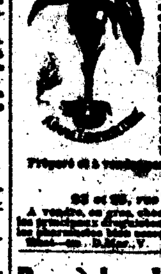

Le Baume Pectoral [illegible]

Préparé et à vendre par E. LAFLACE,

93 et 95, rue des Champs-Elysées.

A vendre, en gros, chez E. J. HART & Cie, et les principaux droguistes [illegible]

Remèdes du Dr Richau

[illegible]

LE BAUME No 1 DU Dr. RICHAU [illegible]

LE BAUME No 2 DU Dr. RICHAU [illegible]

L'ANTIDOTE DU Dr. RICHAU [illegible]

L'ELIXIR D'AMOUR DU Dr. RICHAU [illegible]

[illegible]

Agent à la Nlle-Orléans, JOHN FLEMING, [illegible]

DIPLOME D'HONNEUR

décerné à la [illegible]

Médaille d'argent à la foire de la Louisiane—1870.

AMERICAN AROMATIC BITTER CORDIAL

—OU—

Amer Toni-Aromatique

PRÉPARÉ PAR

A. A. PEYCHAUD.

[illegible]

A vendre par

E. MONTEUSE, Droguiste,
Coin Chartres et Bienville.

[illegible]

Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1871.

LA société en commandite existant entre [illegible]

[illegible]

Mme THIERRY,

Coin Marais et Kerlérec,

Invite les amateurs de CAMELIAS à venir visiter sa serre, [illegible]

Les ordres pour BOUQUETS de mariage, [illegible]

A VENDRE—Un assortiment de PLANTES de choix.

C. MERLE & CO.

[illegible]

Négociants Commissionnaires

POUR LA VENTE DE BESTIAUX.

Moulins à Sucre, de Niles.

LES soussignés ont acheté l'établissement de Niles, [illegible]

[illegible]

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., of NEW-YORK,

ORGANISÉE EN 1859.

[illegible]

DIVIDENDES [illegible] AU COMPTANT, 50 POUR CENT.

[illegible]

W. H. PECKHAM, Président,
[illegible]

[illegible]

Compagnie d'Huile de la Louisiane.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL soit connu que [illegible]

ARTICLE PREMIER.

Le nom et le titre de ladite corporation sera la COMPAGNIE D'HUILE DE LA LOUISIANE et elle sera domiciliée dans la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE DEUXIEME.

[illegible]

ARTICLE TROISIEME.

[illegible]

ARTICLE QUATRIEME.

[illegible]

ARTICLE CINQUIEME.

[illegible]

ARTICLE SIXIEME.

[illegible]

ARTICLE SEPTIEME.

[illegible]

ARTICLE HUITIEME.

[illegible]

ARTICLE NEUVIEME.

[illegible]

ARTICLE DIXIEME.

[illegible]

ARTICLE ONZIEME.

[illegible]

ARTICLE DOUZIEME.

[illegible]

ARTICLE TREIZIEME.

[illegible]

[illegible]

C. DARCANTEL,
Notaire public.

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 4 février 1871.

[illegible]

[illegible]

CHAS. W. LOWELL,
Maître de Poste.

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

WM MILLER, vs. ANDRE SCHMITT.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

FRANK McENANY vs PATRICK McGUIN.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

FRANÇOIS ADOLPHE D'AQUIN vs la Dame CORINNE DAVID, veuve de Jules Armant.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

[illegible] MARIE F. MARMONTEL [illegible] FRANÇOIS JURÉ.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

EUGENE DECRAMPS vs F. B. FOUKE. Administrateur de la succession de Joséphine J. Baron.

SEPTIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Dame W. TREVEER vs JOHN MILLER.

HUITIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

GAHAUX & VERGNOLE,

[illegible] VIEILLE-LEVEE [illegible]

MAISON FONDÉE EN 1841.

IMPORTATION DIRECTE,

VINS rouge et blanc, Absinthe, Kirsh, Vermouth, [illegible]

SUCRES-MELASSES.

[illegible]

A. THOMSON & CO.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CIE.

Vente sans Réserve,

[illegible]

PAR E. ROGER & CO.—[illegible]

PAR EUGENE TOURNE.

SANS LIMITE.

17 crates Faïence.

En débarquement de la barque "Pamelia."

Pour les marchands de la ville et de la campagne.

PAR EUGENE TOURNE – VENDREDI, 10 courant, à 11 heures A. M., [illegible]

Vente sans réserve de 1,000 caisses VIN ROUGE.

Par ordre du Consul de France.

Pour compte de qui il appartiendra.

PAR EUGENE TOURNE – SAMEDI, 11 février 1871, [illegible]

Vente sans réserve,

Des Vins et Denrées vendues au Bazar Français, au profit des victimes de la guerre en France.

PAR EUG. TOURNE—VENDREDI, [illegible]

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Montres en or et en argent, bijouterie, pendules, &c.

Succession de Geo Whielikins.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—[illegible]

PAR E. J. MONTGOMERY.

Meubles. Meubles. Meubles.

[illegible]

PAR O. VALETON.

O. VALETON,

ENCANTEUR,

No 14, rue Hasselan, entre Tchoupitoulas et Magazine.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises [illegible]

FRANK HYDE. ALBERT PAUL.

ALBERT PAUL & CO.,

ENCANTEURS,

[illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 2 janvier 1871.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de la charte [illegible]

[illegible]

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL,

Compagnie "HOME" d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

[illegible]

ALF. MOULTON, Président,
WM. M. PERKINS, Vice-Président,
A. W. HUNTER, Secrétaire.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

250 lots habillements superfins;
200 lots lingerie de messieurs;
50 caisses chapeaux de nouveaux genres;

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—[illegible]

PAR VINCENT & CO.

Marchandises Sèches Etrangères et Américaines.

PAR VINCENT & CO.—G. Vincent, Encanteur—JEUDI, [illegible]

PAR JOS. N. ROBERT.

[illegible]

PAR D. E. MORPHY.

[illegible]

Fers à Cercles! Fers à Cercles!

PAR D. E. MORPHY—[illegible]

PAR M. BARNETT.

Vente Sans Réserve

DES DONS RESTANT AU BAZAR FRANÇAIS.

PAR M. BARNETT, Encanteur.—[illegible]

MAURICE BARNETT, Encanteur, Bureau sur la façade de la Rotonde de l'Hôtel St Louis, rue St Louis entre Royale et Chartres.

[illegible]

PAR G. DE FERIET.

Agréables résidences No. 285 de la rue St-Louis et No. 287 de la rue Dumaine.

PAR G. DE FERIET, Encanteur.—[illegible]

620. MERZ.

BRASSERIE DU VIEUX CANAL.

[illegible]

CHARTE. CHARTE.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.—[illegible]

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation sera COMPAGNIE DE PLANT ET DE MANUFACTURE DE RAMIE, [illegible]

ARTICLE II.

[illegible]

ARTICLE III.

[illegible]

ARTICLE IV.

[illegible]

ARTICLE V.

[illegible]

ARTICLE VI.

[illegible]

ARTICLE XIII.

[illegible]

W. J. CASTELL,
Notaire Public.

[illegible]